

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ ROBERT-CLICHE**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil des maires de la MRC Robert-Cliche tenue au 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville, le mercredi 10 septembre 2008 à 20 heures.

Étaient présents MM. André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne  
 Jean-Guy Bolduc, maire de Beauceville;  
 Michel Cliche, préfet suppléant et maire de Ville Saint-Joseph-de-Beauce;  
 Christian Jacques, maire de Tring-Jonction;  
 Louis Jacques, maire de Saint-Joseph-des-Érables;  
 Henri Gagné, maire de Saint-Frédéric;  
 Roland Giguère, maire de Saint-Victor;  
 Daniel Perron, maire de Saint-Séverin;  
 Jean-Rock Veilleux, maire de Saint-Alfred;  
 Mme Ghislaine Doyon, maire de Saint-Jules.

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Labbé, préfet et maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne.

Étaient aussi présents MM. Gilbert Caron, directeur général et secrétaire-trésorier;  
 Renal Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.  
 Gaston Vachon, coordonnateur Sécurité incendie

**1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

4167-08 Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon , il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour en gardant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

**2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 AOÛT 2008**

4168-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 13 août 2008.

**3- COMPTES À PAYER**

4169-08 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que les comptes soient adoptés comme suit :

|   |             |
|---|-------------|
| Gilbert Caron (compte de dépenses)                  | 313,42 \$   |
| Manon Daigle (compte de dépenses)                   | 119,74 \$   |
| Denis Desbiens (compte de dépenses)                 | 374,86 \$   |
| Renal Roy (compte de dépenses)                      | 742,23 \$   |
| Mirielle Morin (compte de dépenses)                 | 205,56 \$   |
| Ronald Richard (compte de dépenses juillet et août) | 1 074,56 \$ |
| Serge Poirier (compte de dépenses)                  | 162,51 \$   |
| Manon Denicourt (compte de dépenses)                | 68,00 \$    |
| François Roberge (compte de dépenses)               | 292,18 \$   |

|   |                   |
|---|-------------------|
| Valérie Jacques (compte de dépenses)                                    | 36,20 \$          |
| René Bérubé (compte de dépenses)  | 212,01 \$         |
| Geneviève Turgeon (compte de dépenses)                                  | 242,23 \$         |
| Gaston Vachon (compte de dépenses)                                      | 25,20 \$          |
| Ville de Saint-Joseph-de-Beauce (BFS Juillet 2008)                      | 20 930,21 \$      |
| MRC La Nouvelle-Beauce (Déchets pour juillet 2008)                      | 60 365,58 \$      |
| Sogetel   | 436,13 \$         |
| Hydro Québec  | 1 496,14 \$       |
| Hydro Québec (LES)  | 199,11 \$         |
| Hydro Québec (LES)  | 2 288,13 \$       |
| DEBB (papeterie)  | 813,97 \$         |
| Telus (téléavertisseur)   | 6,16 \$           |
| Bell Mobilité (cellulaires)   | 122,16 \$         |
| Groupe ICB  | 50,79 \$          |
| Ordre des Urbanistes du Québec (Formation MAB)                          | 200,00 \$         |
| Le Centre Électrique de Beauce inc. (Site d'enfouissement)              | 103,27 \$         |
| Éditions Yvon Blais (Loi Fiscalité municipale, mise à jour)             | 105,95 \$         |
| SMI Informatique (contrat annuel 3e versement)                          | 4 303,92 \$       |
| Marc Busque Électronique inc.   | 16,92 \$          |
| Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière   | 25,00 \$          |
| Les Installations René Larivière (installer prise de téléphone)         | 106,05 \$         |
| Aqua Beauce (eau)   | 48,50 \$          |
| Visa Desjardins   | 38,72 \$          |
| SSQ (assurances collectives septembre 2008)                             | 2 706,84 \$       |
| Pagenet du Canada inc. (téléavertisseur)                                | 26,29 \$          |
| Gestion A.P.F. Beauce inc. (Système incendie)                           | 765,59 \$         |
| Location BGD inc. (location photocopieur/fax)                           | 60,23 \$          |
| Sanibelle Inc (collecte juillet 2008)                                   | 33 880,70 \$      |
| Groupe Négotel  | 43,75 \$          |
| Fédération Québécoise des Municipalités (Inscriptions Congrès)          | 5 807,42 \$       |
| CLD Robert-Cliche (Tourisme 2008)                                       | 7 508,00 \$       |
| Ville de Beauceville (Permis de rénovations)                            | 100,00 \$         |
| Michel Couture & Les Rénovations Claude Roy (RénoVillage)               | 10 000,00 \$      |
| Louise Mathieu & Les Rénovations Claude Roy (RénoVillage)               | 7 888,00 \$       |
| Mariette Rodrigue & Camil Jacob inc. (RénoVillage)                      | 1 615,24 \$       |
| Gilles Poulin & Stéphane Poulin (RénoVillage)                           | 1 470,76 \$       |
| Gilles Poulin & Le Centre Électrique de Beauce Inc (RénoVillage)        | 416,50 \$         |
| Fernand Picard & Les Constructions Martin Jacques (RénoVillage et LAAA) | 3 650,76 \$       |
| Huguette Lacombe Simard & Les Constructions GBM inc. (PRU)              | 5 000,00 \$       |
| Louise Roy & Les Constructions B.R. 2007 (RénoVillage)                  | 3 570,24 \$       |
| <b>TOTAL</b>  | <b>180 035,73</b> |

#### 4- **IMMIGRATION**

En séance de travail, le Conseil a rencontré madame Marlène Roy, du Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration et madame Manuela Daniel, de la CRÉ Chaudière-Appalaches, afin de discuter de l'immigration, un dossier qui risque d'interpeller les élus de plus en plus au cours des mois à venir.

Madame Roy a présenté le portrait de l'immigration pour Chaudière-Appalaches, la Beauce et Robert-Cliche. Dans Robert-Cliche, l'immigration n'a pas atteint de niveau significatif, mais les principaux indicateurs montrent que les besoins à cet égard pourraient s'accroître assez rapidement.

Madame Daniel, pour sa part, présente les grandes lignes d'une entente spécifique en phase d'élaboration à la CRÉ qui pourrait aider les milieux à gérer ce champ d'activité. Le gouvernement contribuera pour la majeure partie des fonds à cette entente, mais le milieu, donc les MRC, devront également fournir une part.

#### 5- **DOSSIER INTERNET HAUTE VITESSE**

Monsieur Roy résume le dossier.

Suite au dépôt de l'étude de Xittel, trois solutions, mises de l'avant par trois compagnies différentes, Xittel, Explornet et Novicom, sont présentées. La solution peut également se concrétiser par un mélange de deux ou des trois technologies. Xittel table principalement sur la fibre optique, Explornet sur le satellite et Novicom sur le micro-ondes.

Chaque proposition présente des forces et des faiblesses. Une consultation a été effectuée auprès des personnes les plus intéressées et une forte majorité des intervenants préconisent la solution proposée par Xittel. Le coût associé à cette option est de 120 000 \$ et toutes les options de financement sont proposées. Monsieur Roy propose que 60 000 \$ soit pris sur le Pacte rural et 60 000 \$ financés par les municipalités concernées., cette partie étant autofinancée sur une période de 5 ans.

Après discussion, il est convenu qu'un montant de 120 000 \$ serait demandé au Pacte rural, et qu'un montant de 60 000 \$ serait remboursé à ce fonds.

ATTENDU QU'il est convenu que la desserte d'un territoire par le service d'internet haute vitesse représente, aujourd'hui, une composante importante liée au développement d'un territoire;

ATTENDU QUE le but ultime du Pacte rural est de contribuer au développement des territoires qui sont considérés comme dévitalisés;

4170-08 Sur la proposition de monsieur Henri Gagné, il est proposé à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche, sous réserve des détails liés à la proposition de Xittel, et sous réserve des particularités de fonctionnement du Pacte rural, propose qu'un montant de 120 000 \$ soit prélevé sur le Fonds de la ruralité, la moitié de ce montant étant remboursé sur une période de 5 ans, pour réaliser la desserte de l'ensemble du territoire par internet haute vitesse.

## 6- SÉCURITÉ INCENDIE : DOSSIER ASSURANCES

Monsieur Caron explique que, comme convenu, une rencontre a eu lieu avec la direction de Promutuel Beauce le 9 septembre. Messieurs Vachon, Perron, Caron et Labbé ont participé pour la MRC.

À Cette occasion, monsieur René Dumont a expliqué qu'il serait important que sa compagnie soit tenue au courant du suivi du schéma de couverture de risques de la MRC. Il a donc été convenu qu'un canal de communication permanent soit mis en place par la MRC à cet effet. En réponse à une crainte émise par monsieur Bolduc, il a été convenu que ledit canal sera établi avec l'ensemble des assureurs du territoire à cet effet.

Monsieur Perron s'est dit très satisfait de la rencontre et il propose de placer sur la glace le projet d'étude, pour fin de cotation, présentée par CGI.

Par ailleurs, monsieur Bolduc exprime l'opinion qu'il devrait revenir au ministère de la Sécurité publique de faire connaître aux assureurs les particularités des schémas de couverture de risques en sécurité incendie afin de susciter de meilleures propositions d'assurance. Le Conseil ne s'oppose pas à cette proposition.

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique du Québec, présentant les justifications pour l'élaboration des schémas de couverture de risques en sécurité incendie, expliquait que des pertes plus importantes en incendie au Québec résultaient, entre autres, en des primes d'assurances plus onéreuses;

ATTENDU QUE la mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie, en plus de répondre à l'objectif premier de mieux protéger la sécurité des biens et des personnes, devrait résulter en une baisse des primes d'assurances;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche ne ménagera aucun effort pour sensibiliser les assureurs actifs sur son territoire pour tenir compte de la mise en œuvre de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie dans le calcul des primes;

4171-08 Sur la proposition de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche demande au ministre de la Sécurité publique, qui est l'initiateur de toute cette démarche, de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation, auprès des assureurs concernés, relative à l'entrée en vigueur des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et des effets qui devraient en résulter sur les primes d'assurances.

## 7- MATIÈRES RÉSIDUELLES

### 7.1 Fosses septiques : mise à jour

En séance de travail, monsieur François Roberge a présenté les récentes étapes relatives à l'application de la compétence par la MRC en janvier 2009.

Ainsi, un second dépliant d'information, plus complet et incluant les renseignements relatifs aux séances d'information, devrait être mis à la poste dans la semaine du 29

septembre. Les séances d'information sont en phase de planification et auront lieu, grosso modo, de la mi-octobre à la mi-novembre.

L'entente pour le transport, la vidange et le traitement des boues, avec la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce, a été revue et adaptée à la nouvelle situation. Elle sera d'une durée de vingt (20) ans.

ATTENDU QUE le protocole d'entente entre la MRC Robert-Cliche et la ville de Saint-Joseph-de-Beauce concernant la fourniture de services pour la cueillette, le transport et le traitement des boues de fosses septiques a dû être revu pour l'adapter au contexte d'une cueillette systématique;

ATTENDU QUE ledit protocole a été présenté à la présente séance du Conseil des maires;

4172-08 Sur la proposition de monsieur Henri Gagné, il est résolu à l'unanimité que le préfet et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente.

Le directeur général souligne le questionnement relatif à la phase « inspection » liée à la mie aux normes des fosses. Cet aspect avait été négligé lors de la planification. Le sujet sera rediscuté en octobre.

## **7.2 PGMR**

Le secrétaire-trésorier dépose une lettre de Recyc-Québec à l'effet que la MRC devra amorcer, en janvier 2009, le processus de révision de son PGMR.

## **8- CONGRÈS 2008 DE LA FQM**

Le secrétaire-trésorier dépose les dernières informations pertinentes relatives au Congrès de la FQM.

## **9- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **9.1 Schéma d'aménagement : rappel de l'échéancier**

En séance de travail, monsieur Bérubé a présenté un rappel de l'échéancier relatif au schéma d'aménagement révisé. Si tout se déroule exactement comme prévu, le schéma pourrait entrer en vigueur à l'automne 2009

### **9.2 Comité consultatif agricole**

Monsieur Labbé indique que, comme l'avait expliqué monsieur Bérubé en séance de travail, il serait intéressant de modifier la composition du CCA afin d'obtenir une meilleure représentation de la population.

Monsieur Jean-Guy Bolduc dépose donc un AVIS DE MOTION à l'effet qu'un amendement au règlement sur la formation du CCA sera présenté à une séance ultérieure.

### **9.3 Saint-Alfred ; certificat de conformité**

#### **9.3.1 Règlement 76-2**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alfred a transmis son règlement numéro 76-2, modifiant son plan d'urbanisme (Règlement 76) au Conseil de la MRC Robert-Cliche pour examen et approbation;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission dudit document, examiner et approuver ce dernier s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

ATTENDU QUE le règlement numéro 76-2 de la municipalité de Saint-Alfred a été examiné et établi, par le Conseil, conforme aux objectifs du schéma d'aménagement en vigueur à ce jour, aux dispositions du document complémentaire et aux critères de conformité établis par la MRC;

ATTENDU QUE lorsque l'avis de conformité est donné par le Conseil de la MRC, le secrétaire-trésorier doit émettre un certificat de conformité à cet égard.

4173-08 Sur la proposition de monsieur Michel Cliche, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche demande à son secrétaire-trésorier qu'il délivre à la municipalité de Saint-Alfred, un certificat de conformité à l'égard de son règlement 76-2.

#### **9.3.2 Règlement 71-2**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alfred a transmis son règlement numéro 71-2, modifiant son règlement de zonage numéro 71 au Conseil de la MRC Robert-Cliche pour examen et approbation;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la MRC doit, dans les 120 jours de la transmission dudit document, examiner et approuver ce dernier s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

ATTENDU QUE le règlement numéro 71-2 de la municipalité de Saint-Alfred a été examiné et établi, par le Conseil, conforme aux objectifs du schéma d'aménagement en vigueur à ce jour, aux dispositions du document complémentaire et aux critères de conformité établis par la MRC;

ATTENDU QUE lorsque l'avis de conformité est donné par le Conseil de la MRC, le secrétaire-trésorier doit émettre un certificat de conformité à cet égard.

4174-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche demande à son secrétaire-trésorier qu'il délivre à la municipalité de Saint-Alfred, un certificat de conformité à l'égard de son règlement 71-2.

#### 9.4 Modification au schéma d'aménagement : AVIS DE MOTION

Monsieur Roland Giguère dépose un avis de motion à l'effet qu'un amendement au schéma d'aménagement de la MRC, relativement au périmètre urbain de Saint-Joseph-de-Beauce, sera déposé à une séance ultérieure.

#### **10- EFFECTIFS MÉDICAUX**

ATTENDU QUE les besoins de services de soins de santé de la population de la MRC Robert-Cliche, notamment en ce qui concerne la médecine familiale, sont devenus difficiles à combler par les ressources disponibles sur le territoire;

ATTENDU QU'il y a manifestement un engorgement des plages horaires des sans rendez-vous dans les cliniques privées du territoire et que les omnipraticiens doivent refuser de nombreux patients qui se présentent dans les cliniques;

ATTENDU QUE la population de la MRC Robert-Cliche n'a plus accès ou peu à la garde médicale de Beauceville qui fonctionne à un pourcentage très réduit soit deux jours par semaine de 8 heures à 16 heures;

ATTENDU QUE la population de la MRC Robert-Cliche qui a besoin de consulter un médecin en dehors des heures de bureau (soit du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures), n'a d'autres choix que de se présenter à l'urgence du Centre de santé et des services sociaux de Beauce;

ATTENDU QUE le Centre de santé et des services sociaux de Beauce souhaite ouvrir à nouveau la garde médicale de Beauceville pour que la population puisse y accéder sur une base régulière

ATTENDU QUE la Coopérative de santé Robert-Cliche a été formée le 22 mai 2008 à partir de la participation citoyenne de la population de Robert-Cliche pour, entre autres, voir au recrutement de nouveaux médecins et à la réorganisation des services de médecine familiale dans la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE les intervenants de la MRC Robert-Cliche se mobilisent actuellement autour de ce projet collectif innovateur de coopérative de santé;

ATTENDU QU'un groupe d'omnipraticiens pratiquant en cliniques privées dans la MRC Robert-Cliche démontre un intérêt marqué pour la coopérative de santé et la formation d'un groupe de médecine familiale dans la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE ces omnipraticiens considèrent primordial de joindre à leur future équipe de travail, deux nouveaux médecins dès 2009 pour assurer un service adéquat à la population de la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE les statistiques de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches démontrent que, depuis au moins 2002, aucun nouveau médecin n'a été autorisé à pratiquer dans la MRC Robert-Cliche.

4175-08

Sur la proposition de monsieur Louis Jacques, il est résolu à l'unanimité :

QUE la MRC Robert-Cliche demande à l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches d'autoriser deux nouveaux omnipraticiens à pratiquer sur le territoire de la MRC Robert-Cliche en 2008-2009;

QU'une copie conforme de cette résolution soit transmise au président-directeur général de l'Agence de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches;

QU'une copie conforme de cette résolution soit transmise au président et à la direction générale du Centre de santé et des services sociaux de Beauce;

Qu'une copie conforme de cette résolution soit transmise au député de Beauce-Nord.

11- **VILLES ET VILLAGES D'ART ET DE PATRIMOINE**

Le Conseil prend note d'une lettre du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui sonde l'intérêt de la MRC à renouveler sa participation au programme Villes et villages d'art et de patrimoine.

4176-08 Sur la proposition de monsieur Daniel Perron, il est résolu à l'unanimité que la MRC signale au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine son intérêt à renouveler l'entente de Villes et villages d'art et de patrimoine pour les 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années.

12- **TRANSPORT ADAPTÉ**

Le Conseil prend note de la lettre de la ministre Julie Boulet qui annonce l'allocation d'un montant de 257 325 \$ pour le transport adapté pour l'année 2008.

13- **TRANSPORT ADAPTÉ : RAPPORT D'ACTIVITÉS**

Le Conseil prend connaissance du plus récent rapport d'activités de Transport RCNB, en date du 31 août 2008. Monsieur Pierrot Lagueux devrait être présent à la séance d'octobre pour discuter des prévisions budgétaires 2009.

14- **TRAVAUX DE RÉNOVATION**

Monsieur Renal Roy présente au Conseil une mise à jour du dossier des rénovations à la bâtisse. Monsieur Roy demande au Conseil l'autorisation pour dépenser un montant additionnel d'environ 19 900 \$, dont 8 000 \$ pour acquérir de l'ameublement (murs amovibles) et 11 900 \$ pour réaliser des travaux imprévus liés à la condition de la bâtisse.

4177-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Bolduc, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une dépense additionnelle de 19 900 \$ pour les travaux de rénovation à la bâtisse.

15- **RÉNOVATION CADASTRALE**

Monsieur Roy informe le Conseil qu'un retard de quelques semaines est prévu dans le dossier de la rénovation cadastrale, selon ce qu'a annoncé le ministère des Ressources naturelles.

**16- CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE BEAUCE-NORD**

ATTENDU QU'un siège est réservé au secteur municipal de la MRC Robert-Cliche sur le conseil d'administration de Carrefour Jeunesse emploi de Beauce-Nord;

ATTENDU QUE ledit siège est présentement vacant;

4178-08 Sur la proposition de monsieur Louis Jacques, il est résolu à l'unanimité que monsieur Pierrot Lagueux, conseiller à la ville de Saint-Joseph-de-Beauce, occupe le siège municipal, au conseil d'administration du Carrefour Jeunesse emploi de Beauce-Nord, pour le compte de la MRC Robert-Cliche.

**17- ARTISTES**

Monsieur Roy indique que des artistes exposeront leurs œuvres dans la salle de la MRC à raison d'un artiste par mois.

**18- LOGICIEL SÉCURITÉ INCENDIE**

Monsieur Roy précise que le logiciel mis en place pour assurer les communications en sécurité incendie fonctionne maintenant normalement.

**19- LEVÉE DE LA RÉUNION**

4179-08 Sur la proposition de monsieur Jean-Rock Veilleux, il est résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 22 heures 35.

---

André Labbé

Préfet

---

Gilbert Caron

Secrétaire-trésorier